PASTORALE SANTÉ

Maison St Vincent
51 Bd Aristide Briand
45001 ORLEANS CEDEX 1
tél. 02 38 24 28 21
pastosante45@free.fr

LA PASTORALE DE LA SANTE

« Une Église qui n'aurait plus rien à faire et plus rien à dire là où l'on souffre et là où on meurt, là où on espère et là où on guérit, serait-elle encore l'Église de Jésus-Christ ? » ainsi s'exprimait Mgr Rozier, président de la commission sociale qui a créé en 1982 la Pastorale de la Santé.

La Pastorale de la Santé est là pour rappeler inlassablement la valeur et la dignité de tout être humain, du début à la fin de sa vie, quel que soit son âge, ses conditions de vie, les atteintes subies par son corps ou son esprit. Sa mission est d'être signe de la tendresse de Dieu et de la présence du Christ dans l'épreuve de la souffrance ou de la vulnérabilité.
Elle n'est pas une Église « à part », elle est en lien vivant avec l'Église diocésaine.
Elle s'adresse :

- A tous les malades et à leurs familles,
- A ceux qui vivent le handicap, le grand âge, la fragilité et qui se trouvent provisoirement ou durablement écartés de leur environnement familial, amical, professionnel et pour les chrétiens, de leur communauté paroissiale.
- A ceux qui les accompagnent et les aident à vivre, à leur domicile ou en institution,
- A tous ceux qui soignent, écoutent et mettent leurs compétences au service d'un mieux être.

La Pastorale de la Santé est animée par une équipe diocésaine :

- Une déléguée diocésaine qui porte la responsabilité de cette mission au nom de l'Evêque, Elisabeth Bouchard
- Un Responsable Diocésain des Aumôneries des Hôpitaux, le Père Jacques Buecher,
- Un médecin, diacre permanent, chargé des relations avec les soignants et de la réflexion éthique, Bruno Pailloncy
- Une responsable de la Pastorale des Personnes Handicapées, Claude Trontin
- Un référent pour le Service Evangélique des Malade, Claude Portier

Les forces vives de la Pastorale de la Santé :
Les équipes d'Aumônerie présentes dans les établissements hospitaliers, les équipes du Service Évangélique des Malades qui visitent les personnes malades à domicile ou en maisons de retraite, les associations et mouvements au service des personnes malades ou handicapées sont les forces vives de cette mission qui participe au « prendre soin ».

LA PASTORALE DES PERSONNES HANDICAPEES s'efforce d'encourager la participation active des personnes handicapées à la vie sociale et ecclésiale sous toutes ses formes, associations, mouvements, paroisses et rassemblements.
Les personnes handicapées doivent pouvoir participer à part entière à la vie des communautés chrétiennes. Elles y apportent également les valeurs évangéliques qu'elles vivent.